



Conseil  
des arts  
et des lettres  
du Québec

### Frais de déplacement pour l'ensemble des membres du personnel <sup>1</sup>

(Les frais de déplacement comprennent le kilométrage parcouru en voiture, les frais de stationnement, de taxi, d'avion, de train, d'autobus, d'hébergement, de repas et d'allocation.)

Période	Montant total des frais de déplacement au Québec et hors Québec
1er juillet au 30 septembre 2024	20 469 \$

<sup>1</sup> Incluant les frais de déplacement de la présidente directrice générale